Le P'tit Châté

Octobre 2017 - Numéro 16

Bonjour à toutes et tous,

Ces dernières journées chaudes et ensoleillées nous feraient presqu'oublier que nous avançons à grands pas vers une période où les feuilles jaunissent, tombent, où les jours raccourcissent, où le changement d'heure nous perturbe, les bonnets, les écharpes aussi, etc….

Profitons au maximum et oublions quelques instants les problèmes de notre société. Laissons l'actualité aux journaux spécialisés et restons comme toujours, à notre niveau, avec les petites infos locales de notre village.

****

REPAS du CCAS

Fin septembre, vingt-neuf personnes ont pu apprécier le délicieux repas confectionné par Chrystelle à la Grotte aux Fées. L'après-midi a été animé par Jean-Claude et Laurent, duo de chanteurs-Musiciens « La Clé des Chants » de Toulon sur Allier, et tout le monde a redécouvert ses classiques dans une ambiance très conviviale.

Suivi des dossiers en cours :

Étude sur le développement de la Salle d'Exposition permanente : Le comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises ces derniers mois afin d'étudier les différentes options pour l'avenir du site. Ces différents échanges ont permis à Mr ANGEVIN, Conservateur du Patrimoine à la DRAC d'Auvergne, d'éclairer l'assemblée sur plusieurs points, à savoir préserver le patrimoine de Châtelperron. La prochaine étape consiste à évoquer ledit projet au prochain conseil communautaire pour le positionner comme un projet de territoire en vue de créer un réseau touristique et culturel, avec Arkéocité notamment. A l'heure où je vous écris, trois scénarios sont à l'étude afin de poursuivre la procédure.

Animateur ateliers scolaires préhistoriques : Pierre BOULET a assuré pendant deux mois le poste d'animateur aux ateliers scolaires, en collaboration avec Florence PACAUD. Il est reparti enchanté par cette nouvelle expérience.

Travaux exécutés en 2017 :

- Création de fossés sur le chemin « La Ligne » de Châtelperron à Vaumas pour un coût TTC de 1 344 €.
- Mise en place de points de tri enterrés en remplacement des colonnes aériennes actuelles à la Gare (*voir article et photo page suivante*).

****

Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être effectuées en Mairie toute l'année jusqu'au 31 décembre inclus.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 seront inscrits d'office.

Les personnes qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription eux même.

Pour cela, tout demandeur doit fournir la preuve de sa nationalité, de son identité et de son domicile dans la commune. Le contribuable foncier depuis cinq ans peut également s'inscrire dans sa commune.

****

Incivilité au Pont des Perraults à Châtelperron

Une fois de plus, nous pouvons constater des gestes gratuits et sauvages : une voiture a délibérément fauché les balises de signalisation du virage aux Perraults.

Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie.

Nouvelles poubelles à la Gare

Tout savoir sur la collecte dans votre commune

Le SICTOM Nord Allier est équipé d'un outil permettant d'informer en temps réel ses usagers sur la collecte de déchets par commune.
Tout savoir concernant la collecte des déchets sur votre commune, c'est désormais possible en un clic !
Retrouvez cet outil sur www.sictomnordallier.fr
Dans le menu « Infos pratiques » de la page d'accueil, le bouton « Les déchets dans ma commune » vous permet d'accéder à une plateforme qui vous informera sur les jours et types de collecte dans votre rue, la déchèterie et le point tri les plus proches de chez vous (après avoir renseigné les rubriques « Commune » et « Adresse »).

Triez vos déchets recyclables
Vous disposez, pour faire le tri, de colonnes de tri. Il vous suffit d'y déposer tous les déchets recyclables, tels que les bouteilles, bidons et flacons en plastique, les papiers, cartons et cartonnettes propres, les briques alimentaires, les boîtes de conserves, canettes et couvercles en métal.

Attention : pour le verre, les bouteilles, pots et bocaux sont uniquement collectés par apport volontaire dans les colonnes à bandeaux verts disposées à plusieurs endroits de votre commune.

Merci de bien vouloir respecter les consignes de tri afin de respecter le travail des agents du centre de tri et de limiter les coûts liés aux erreurs de tri (déchets non triés = taxe d'ordures ménagères facturée à la hausse !!!!).

Signalisation :

Rappel : merci de ne pas déposer d'encombrants (matelas, sommier, ferraille, bois, etc dans et à côté des poubelles réservées aux ordures ménagères.

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2017 AU CAFÉ RESTAURANT « LA GROTTE AUX FÉES »

Samedi 11 novembre à 12 h : Choucroute
Mercredi 13 décembre à 12 h : Spécial volaille
Dimanche 17 décembre à 12 h : Spécial volaille

****

Déclaration de ruche

Du 1er septembre au 31 décembre 2017

Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes, ou ruchettes de fécondation.

Déclaration en ligne sur le site :

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Une page s'est tournée cette année….. La cabine téléphonique n'existe plus.

Place aux téléphones portables ….. Quand il y a du réseau bien sûr !!!!!

Pacte civil de solidarité (PACS)

A compter du 1er novembre 2017, les demandes d'enregistrement de PACS pourront se faire en Mairie, uniquement sur rendez-vous.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi de 13 h à 17 h 30
Le vendredi de 13 h à 15 h
Tél. : 04 70 34 71 41
E-mail : mairie-chatelperron@wanadoo.fr

Le Maire : RATINIER André : 04 70 34 72 21
1er Adjoint : MERCIER Robert : 04 70 34 82 27
2ème adjoint : GOURLIER Claude : 04 70 34 82 21

Bonne réception et bonne lecture à vous tous !